

# CONTRATS DE TRAVAIL

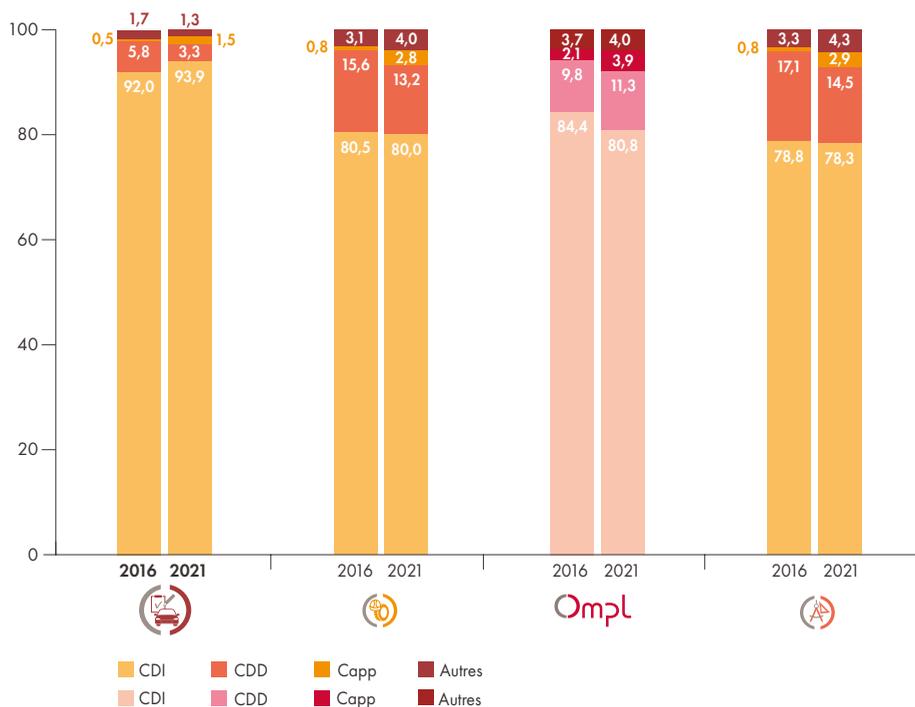
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



## TRÈS FORTE PROPORTION DE CDI

- Au sein de la branche :
  - la part de salariés en CDI (93,9 %) est très élevée par rapport à celle de l'ensemble du champ privé de l'économie nationale hors intérim (87,4 % en 2021 selon l'INSEE). En outre, elle est supérieure à la moyenne du secteur (80 %) ;
  - hors CDD, 3,3 % des salariés, les contrats d'apprentissage et les contrats « autres » (stages rémunérés, contrats de professionnalisation, etc.) sont peu mobilisés.
- Par rapport à 2016, le taux de CDI (+ 1,9 point), de contrats d'apprentissage (+ 1 point) et de contrats « autres » (- 0,4 point) a stagné alors que celui des CDD (- 2,5 points) s'est replié.
- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont relativement différents :
  - stagnation des CDI (- 0,5 point), contrats d'apprentissage (+ 2 points) et contrats « autres » (+ 0,9 point) ;
  - baisse des CDD (- 2,4 points).

## Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



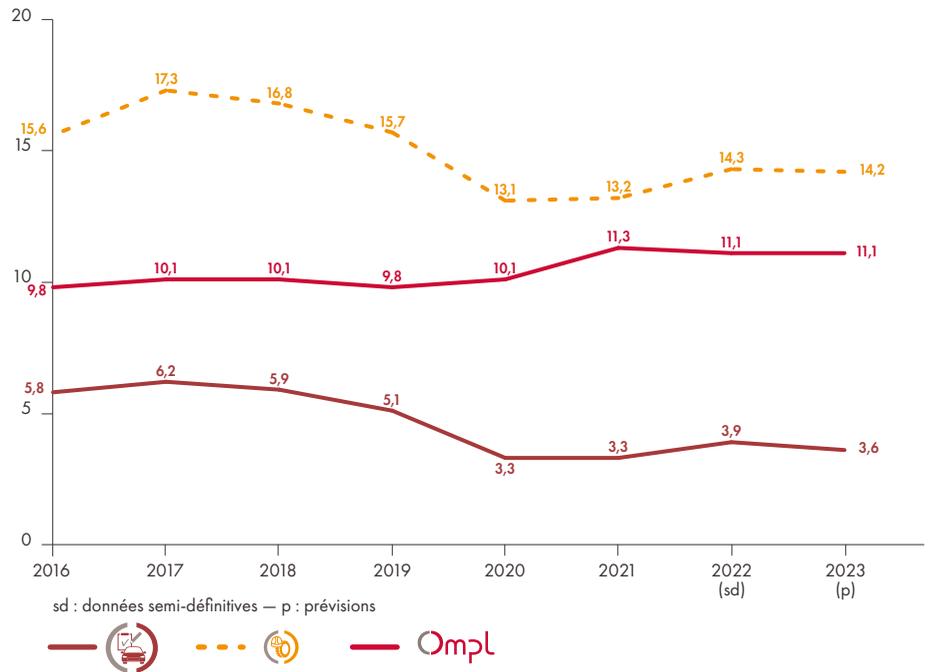
Cabinets ou entreprises  
d'expertises en automobile



### DIMINUTION DE LA PROPORTION DE CDD

- Par rapport à 2016, le taux de CDD tend à reculer jusqu'en 2021 (- 2,5 points).
- Les prévisions pour les années 2022 à 2023 anticipent un infléchissement à la hausse de cette tendance.

### Évolution du taux de CDD annuel (%)



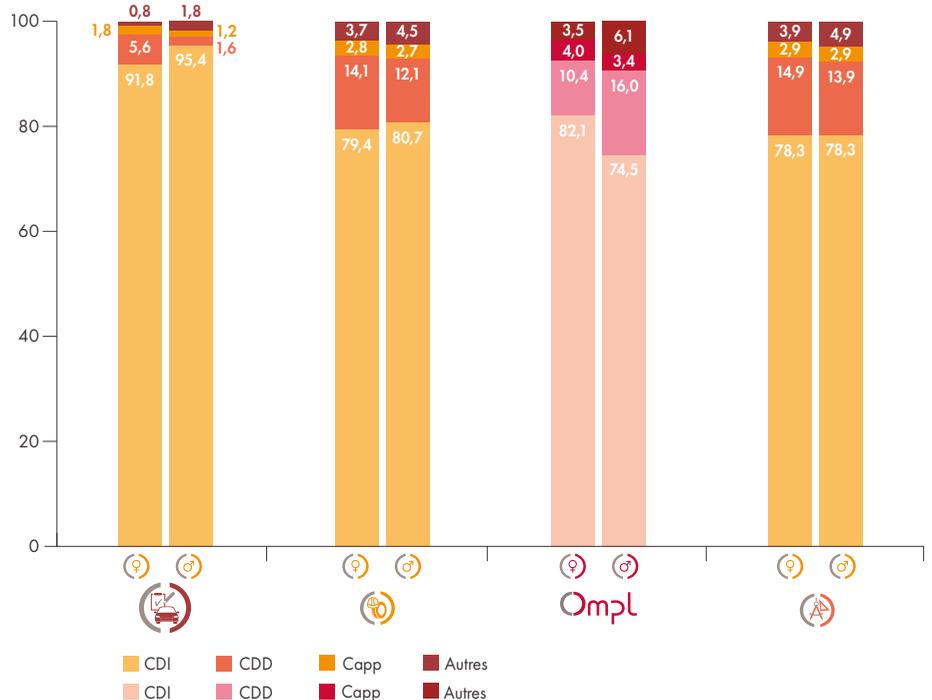
Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021, estimations.



### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES FEMMES

- Au niveau de la branche, relativement à la répartition des types de contrats observée, la part des CDD est relativement plus importante pour les femmes. Elle atteint 5,6 % contre 1,6 % pour les hommes, soit un différentiel de + 4 points pour les femmes.
- Au niveau du secteur, la fréquence des CDD est nettement plus marquée pour l'ensemble des femmes. Elles sont 14,1 % à travailler dans le cadre de ce type de contrat. Le différentiel entre les genres est moins important que celui de la branche : la proportion est supérieure de + 2 points chez les femmes.

### Répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



## PLUS DE SALARIÉS EN CDI

• Par rapport à 2016, la part de salariés en CDI, au sein de la branche, tend à augmenter chez les femmes comme chez les hommes (+ 2,6 et + 1 point respectivement).

Le sens de ces évolutions est différent de celui du secteur où des variations de - 0,1 et - 1 point sont observées.

• Le taux de CDD de la branche diminue chez les femmes (- 2,8 points) et chez les hommes (- 1,9 point), à l'image de ce qui est constaté pour le secteur (- 2,8 et - 2 points respectivement).



## CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

• Dans la branche, les salariés de moins de 35 ans travaillent quatre fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que leurs homologues de la tranche d'âge intermédiaire (6,4 % contre 1,6 %).

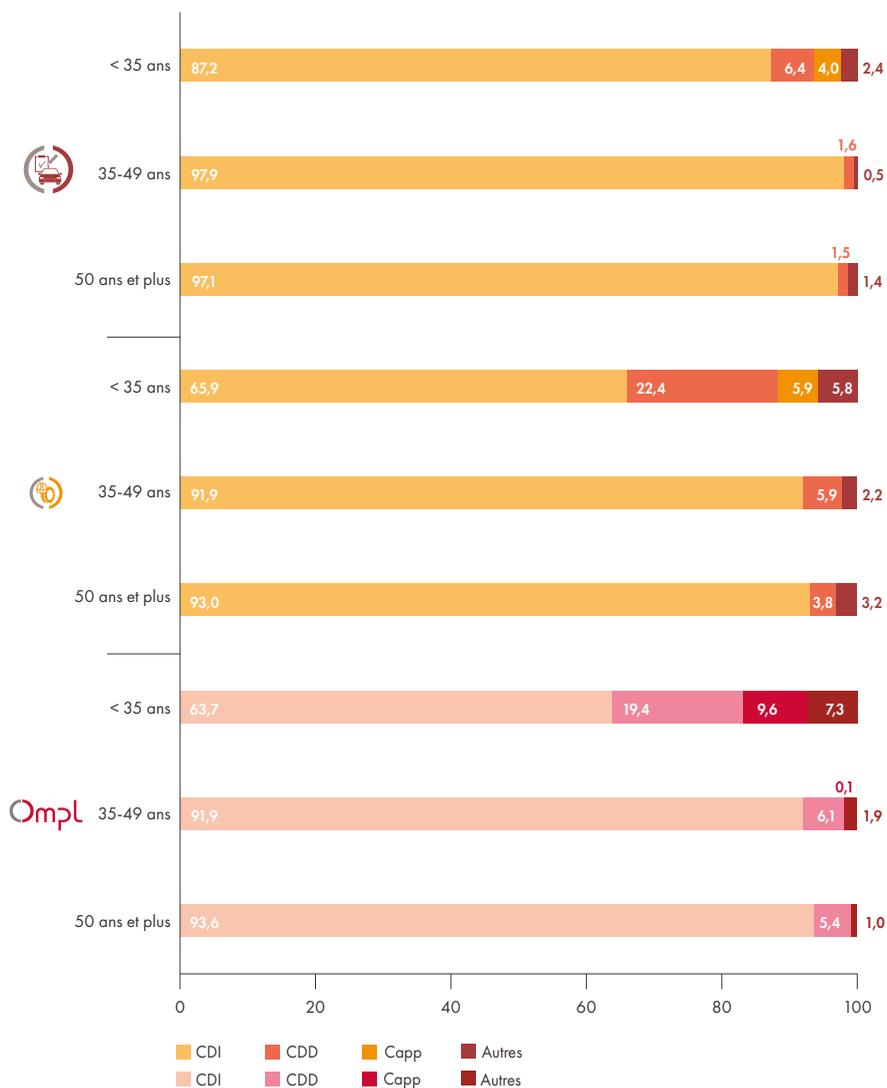
• Au niveau du secteur, le différentiel entre ces classes d'âge est significativement plus marqué. 22,4 % des salariés de moins de 35 ans sont embauchés en CDD contre 5,9 % pour ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

## Évolution de la répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (2016-2021, en points)

|        |        |        |        |        | Ompl   |        |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|        | ♀      | ♂      | ♀      | ♂      | ♀      | ♂      |
| CDI    | ↑ +2,6 | ↑ +1,0 | ↓ -0,1 | ↓ -1,0 | ↓ -3,4 | ↓ -3,6 |
| CDD    | ↓ -2,8 | ↓ -1,9 | ↓ -2,8 | ↓ -2,0 | ↑ +1,3 | ↑ +2,1 |
| Capp   | ↑ +1,1 | ↑ +0,9 | ↑ +2,1 | ↑ +1,7 | ↑ +2,0 | ↑ +1,5 |
| Autres | ↓ -0,9 | ↔ 0,0  | ↑ +0,8 | ↑ +1,3 | ↑ +0,1 | ↔ 0,0  |

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

## Répartition des salariés par type de contrat de travail et tranche d'âge (%)



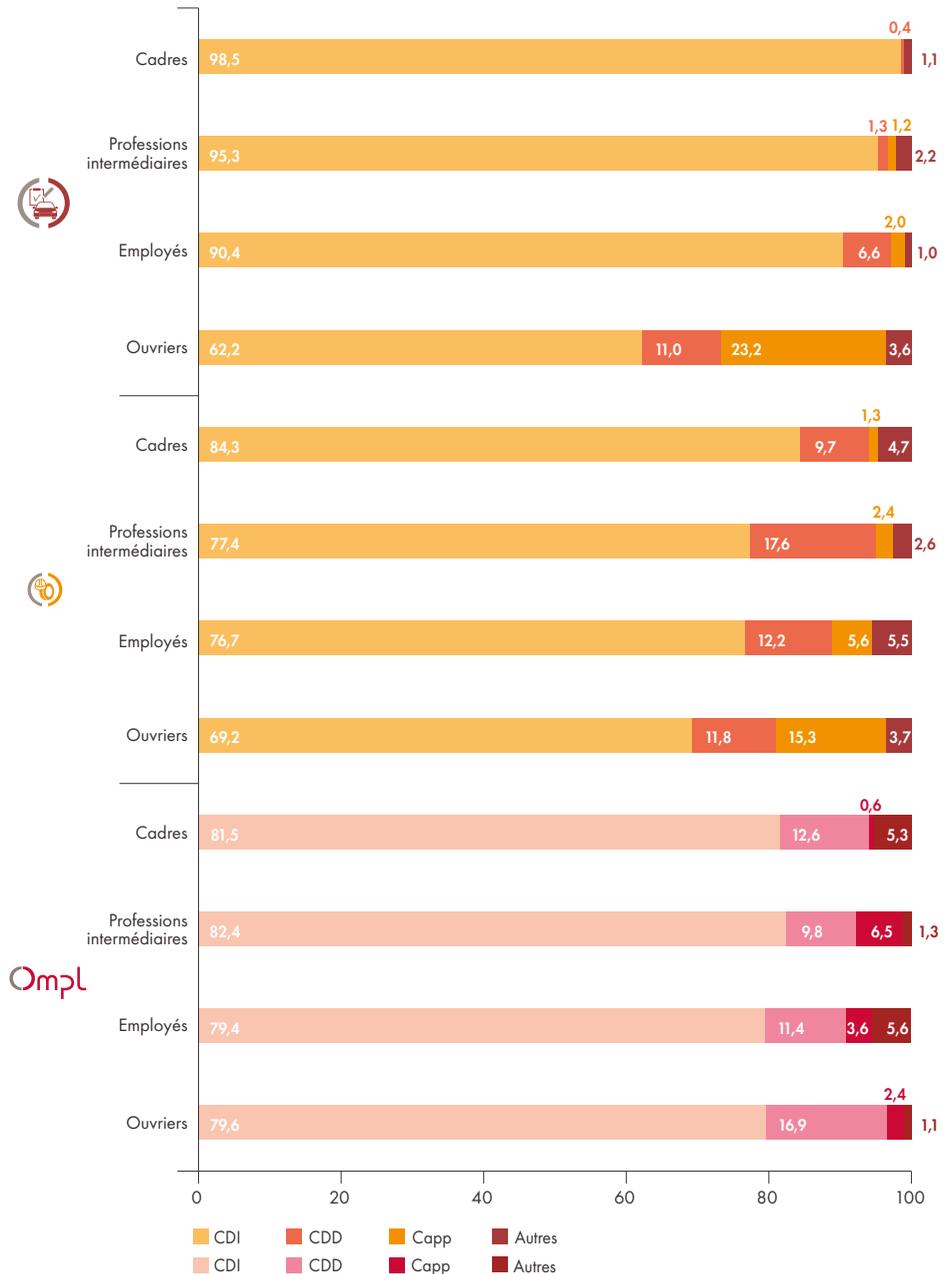
Source : Insee, DSN, 2021.



## DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Au niveau de la branche, le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers (11 %). Pour les autres catégories sociales, il est beaucoup moins privilégié, notamment pour les cadres (0,4 %) et les professions intermédiaires (1,3 %), plus souvent en CDI (98,5 % et 95,3 % respectivement).
- En revanche, au sein du secteur, les professions intermédiaires présentent la part la plus importante de CDD (17,6 %). Les salariés travaillant le plus souvent en CDI font partie, comme pour la branche, des cadres (84,3 %). En retour, les ouvriers sont moins fréquemment recrutés en CDI (69,2 %) et plus souvent en contrat d'apprentissage (15,3 %).

## Répartition des salariés par type de contrat de travail et catégorie sociale (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



### CDI PLUS FRÉQUENT POUR LES TEMPS COMPLETS

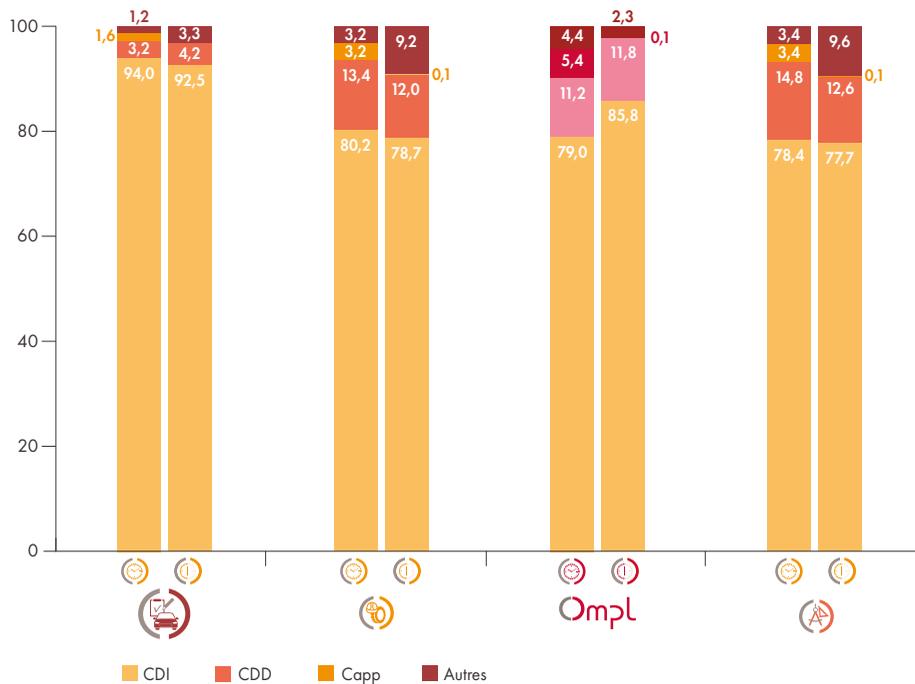
• Dans la branche, la fréquence des CDI est un peu plus importante pour les salariés travaillant à temps complet.

Ils sont 94 % à bénéficier de ce type de contrat, contre 92,5 % des salariés travaillant à temps partiel, soit un écart de 1,5 point.

• Au niveau du secteur, la fréquence des CDI est nettement moins marquée pour les salariés travaillant à temps complet. Elle atteint 80,2 % contre 78,7 % pour ceux à temps partiel.

En revanche, le différentiel entre les deux proportions (1,5 point) est identique à celui de la branche.

### Répartition des salariés par type de contrat de travail et temps de travail (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



### DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

• En 2021, la part de CDD au sein de la branche varie nettement d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour les DOM regroupés (8,2 %) et atteint un minimum pour la Bourgogne-Franche-Comté (2,3 %).

• Par rapport à 2016, la proportion de salariés de la branche travaillant dans le cadre d'un CDD s'est repliée sur tous les territoires. Les variations les plus importantes sont observées pour :

- les DOM regroupés, avec une diminution de – 5,6 points ;
- la Normandie, caractérisée par un recul similaire de – 5,6 points.

### Taux de CDD par région (%)

| Régions                    | 2016 | 2021 | 2016 | 2021 | 2016 | 2021 |
|----------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Auvergne-Rhône-Alpes       | 4,2  | 2,4  | 12,8 | 11,4 | 9,8  | 11,1 |
| Bourgogne-Franche-Comté    | ND   | 2,3  | 10,3 | 8,4  | 8,5  | 11,0 |
| Bretagne                   | 4,8  | 3,0  | 13,0 | 11,3 | 11,1 | 13,2 |
| Centre-Val de Loire        | ND   | 4,1  | 9,7  | 9,6  | 5,7  | 9,9  |
| Corse                      | ND   | ND   | 8,0  | 7,0  | 5,3  | 13,7 |
| DOM regroupés              | 13,8 | 8,2  | 11,3 | 11,8 | 10,1 | 13,4 |
| Grand Est                  | 4,0  | ND   | 13,0 | 10,9 | 8,6  | 10,6 |
| Hauts-de-France            | 8,8  | 5,6  | 11,8 | 11,7 | 8,9  | 10,9 |
| Île-de-France              | 5,9  | 3,6  | 22,4 | 17,4 | 10,1 | 11,1 |
| Normandie                  | 9,1  | 3,5  | 12,3 | 10,8 | 9,6  | 10,7 |
| Nouvelle-Aquitaine         | 4,4  | 3,0  | 12,4 | 11,6 | 10,0 | 11,4 |
| Occitanie                  | 4,7  | 2,8  | 14,5 | 11,8 | 10,4 | 11,6 |
| Pays de la Loire           | 7,2  | 2,9  | 13,2 | 12,5 | 10,7 | 13,5 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 4,3  | 3,2  | 10,4 | 10,5 | 9,0  | 11,1 |
| Ensemble                   | 5,8  | 3,3  | 15,6 | 13,2 | 9,8  | 11,3 |

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.